

## **AVIS PUBLIC**

## **ORDONNANCE**

**PRENEZ AVIS** que lors de sa séance extraordinaire du 27 novembre 2020, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté l'ordonnance suivante:

**OCA20 220042** – Résolution CA20 220317 (dossier 1201228001)

Ordonnance relative aux travaux de béton requis dans le cadre des travaux de réfection du poste de district Lionel-Groulx

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1)

Cette ordonnance peut être consultée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Elle peut également être consultée sur le site Internet de la Ville à l'adresse\_http://ville.montreal.qc.ca/reglements.

Fait à Montréal, le 1er décembre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement, Me Sylvie Parent